

Voltaire: l'avocat des opprimés

BEATRIZ RODRÍGUEZ OCONITRILLO

Résumé

Nous étudierons le premier chapitre du *Traité sur la tolérance* de Voltaire afin d'analyser les éléments linguistiques utilisés par l'auteur pour dénoncer le fanatisme existant lors de "l'Affaire Calas."

Mots clé: fanatisme, religion, raison, justice, tolérance, liberté.

Resumen

Estudiaremos el primer capítulo del *Traité sur la tolérance* de Voltaire con el fin de analizar los elementos lingüísticos utilizados por el autor para denunciar el fanatismo existente en el proceso del "Affaire Calas."

Palabras claves: fanatismo, religión, razón, justicia, tolerancia, libertad.

1. La société française au XVIII^e siècle

Au XVIII^e siècle, sous Louis XV, la France respire et agit au nom du roi. Chez les citoyens le mot «révolte» n'a pas de place et cette situation ne fait que convenir au monarque, car il ne doit pas affronter des protestations. Pierre Lepape nous rappelle que «...quand un problème divise, il faut interdire qu'on en parle. La conscience est du domaine du roi.» (Lepape 1994: 248) Le roi sait que les différences existent mais que personne n'ose le contredire. Or, des esprits contestataires émergent lentement –c'est le cas de Voltaire, Montesquieu, Diderot, D'Alembert–, ces philosophes commencent à se questionner sur des thèmes fondamentaux repris par la suite par la Révolution Française: la liberté, la séparation des pouvoirs, l'inégalité, la tolérance. N'oublions pas que l'Encyclopédie a contribué à allumer toutes ces idées progressistes. L'esprit voltairien s'unit à ce mouvement d'opposition et sa plume surgit avec force.

Il faut d'abord rappeler que la lecture des écrits de Voltaire transporte le lecteur à un monde où le langage a été minutieusement choisi pour décrire des faits qui occupent une place prépondérante dans la société française du XVIII^e siècle. Si Voltaire écrit pour dénoncer un événement ce n'est pas par entêtement mais par une certitude fondée sur des preuves évidentes. Il agit avec passion et ses grandes préoccupations concernent de vastes domaines tels que l'histoire, la religion, le droit. Chez Voltaire il est fortement question de faire valoir des principes universels. À partir de 1761 «l'affaire Calas» -expliqué dans le point 2- retentit: Voltaire devient l'avocat de la défense d'un homme

simple et en plus calviniste. Il ne s'agit pas ici d'un personnage riche ou connu duquel l'auteur aurait pu tirer profit. Le fait d'écrire sur quelqu'un de célèbre aurait pu tenter plusieurs écrivains pour devenir eux-mêmes reconnus de la société française de cette époque-là. Rapelons-nous que l'auteur se place parmi les philosophes précurseurs de la Révolution Française. Il annonce donc les idées de liberté et d'égalité. Il faut insister sur le fait que l'auteur empreint ses textes d'une ironie mordante afin de dénoncer des injustices. «L'Affaire Calas» marquera fortement l'auteur, événement que nous résumerons ci-dessous.

2. L'affaire Calas

Au mois d'octobre 1761 un marchand d'étoffes protestant, Jean Calas, habitant Toulouse, invite dîner chez lui Gaubert Lavaysse, fils d'un ami avocat. Au moment du repas sont aussi présents au salon: la servante catholique Jeanne Viguière (les domestiques devaient être catholiques), sa femme, et deux de ses fils Marc-Antoine et Pierre. L'autre fils, Louis, a abjuré le protestantisme et Donat, le cadet se trouve à Nîmes.

Après avoir mangé, Pierre et Lavaysse se lèvent, descendent un étage et trouvent Marc-Antoine –qui avait pris congé d'eux une heure auparavant– pendu. Cependant, dans le premier interrogatoire, le père et le fils avaient déclaré que Marc-Antoine avait été assassiné, ceci dans le but d'éviter de mauvais traitements infligés aux suicidés. A cette époque-là le corps était mis sur une claie en ville et il était jeté par la suite dans des lieux où étaient déposés des ordures et immondices. Les autorités de l'époque et les Toulousains ont affirmé depuis les premiers instants que le coupable était bel et bien son père, car ce dernier aurait voulu se venger de son fils, qui voulait se convertir au catholicisme afin de pouvoir assurer sa profession d'avocat, réservée aux catholiques.

Suite à ce «meurtre», en mars 1762, le juge David de Beudrigue a arrêté Jean Calas qui avait proclamé à nouveau son innocence tellement les déclarations des Calas «étaient si contradictoires, la thèse du suicide si improbable, et la pression de l'opinion publique si forte...» (Lepape 1994: 34); M. Calas va périr à l'échafaud et son corps sera brûlé. Sa femme et ses filles seront aussi appréhendées, mais la mère, ses filles et Lavaysse seront acquittés par la suite et Pierre Calas sera condamné à prison à vie. Cette affaire va se répandre de bouche à oreille et c'est à travers un commerçant marseillais partant pour Genève que Voltaire apprendra l'horrible affaire. Il en sera profondément touché; c'est pourquoi deux ans après il publiera un texte qui fera couler beaucoup d'encre: le *Traité sur la tolérance*.

Remarquons néanmoins qu'en mars 1765, Paris rendra justice à la famille Calas, reconnaissance que Toulouse n'avait pas injustement accordée: M. De Bacquencourt et d'autres juges, d'une voix unanime, proclameront l'innocence des Calas. C'est en grande partie grâce à l'agitation populaire suscitée par ce traité que la famille pourra enfin retrouver sa dignité.

Il ne faut pas oublier que Voltaire est un polémiste; ainsi, Xavier Darcos affirme que «toute sa vie Voltaire a lutté pour dénoncer et abattre tout ce qui, à ses yeux, représente un obstacle au bonheur des hommes» (Darcos 1986: 98).

3. Traité sur la tolérance

Le Traité sur la tolérance a été publié en 1763, un an après la mort de Jean Calas. Il s'agit d'un document qui comporte vingt-cinq chapitres, et un chapitre ajouté à la fin par l'auteur. C'est une série de réflexions sérieuses sur la mort de Jean Calas, les conséquences du décès, la tolérance, des témoignages de l'intolérance, la persécution, les abus, la superstition, la vertu. C'est un texte qui a eu une répercussion énorme à une époque où les gens commençaient à se réveiller et essayaient d'exprimer leurs idées librement.

C'est dans ce traité que Voltaire «dénonce toutes les pressions sociales qui conduisirent Jean Calas à la mort: dogmatisme de la monarchie très chrétienne, complaisances de certains magistrats, impératifs de la raison d'Etat, intolérance populaire» (Darcos 1986: 131).

En ce qui nous concerne, nous centrerons notre étude dans quatorze extraits du 1er chapitre du *Traité sur la tolérance* afin d'analyser les éléments linguistiques utilisés par Voltaire pour dénoncer le fanatisme existant lors de «l'affaire Calas.» Mais définissons d'abord le concept de «fanatisme».

4. Le fanatisme: sujet cher à l'auteur

Dans son *Dictionnaire philosophique* dont l'édition augmentée a été publiée en 1765, Voltaire ne laisse pas de côté le terme «fanatisme», son cheval de bataille qui le bouleversera jusqu'à sa mort, car il lutte contre l'intolérance et s'enrage avec ceux qui ne respectent pas les idées des autres; avec ceux qui prennent leurs idées comme une vérité absolue. Voltaire contribue à écraser «l'infâme». Ce dernier «s'identifie à toutes les formes d'oppression intellectuelle et morale, à tous les excès d'une autorité violente qui puise sa légitimité dans une certitude tyrannique et qui, au nom du conformisme, exclut aveuglément l'expression d'une différence.» (Darcos 1986: 131). En 1766 cet ouvrage a été victime d'un acte de barbarie, car il a été brûlé sur le corps du chevalier de La Barre.

D'après Voltaire, le fanatisme peut être défini ainsi: «Le fanatisme est à la superstition ce que le transport est à la fièvre, ce que la rage est à la colère» (Voltaire 1994: 254).

Précisons que l'auteur prendra comme cible toute une série d'individus aussi connus que variés. Il va attaquer les bourgeois parisiens qui ont assassiné leurs concitoyens, parce qu'ils n'assistaient pas à la messe. De même, il va viser les juges, ces «fanatiques de sang-froid» lorsqu'ils condamnent des accusés ne partageant pas leur façon de penser.

Voltaire décrit le fanatisme comme une maladie presque inguérissable, un état d'esprit dont le seul remède est la RAISON. Il va souligner que les lois et

la religion ne suffisent pas pour attaquer ce parasite et affirme que la religion chez les fanatiques est un poison qui infecte les cerveaux.

Toute cette rage chez l'auteur, loin de constituer un point faible, le motivera, à attaquer intelligemment ces extrémistes à l'aide des éléments linguistiques qui vont dénoncer le fanatisme.

5. Analyse des extraits

Parmi les éléments linguistiques employés, nous pouvons repérer: les propositions subordonnées complétives, les énoncés faisant appel à la Raison, les énoncés interrogatifs, les énoncés comportant de l'ironie.

a- les phrases subordonnées complétives (les «QUE PHRASES»)

Extrait 1

«Quelque fanatique de la populace s'écria que Jean Calas avait pendu son propre fils Marc-Antoine. Ce cri, répété, fut unanime en un moment; d'autres ajoutèrent que le mort devait le lendemain faire abjuration; que sa famille et le jeune Lavaysse l'avaient étranglé par haine contre la religion catholique...»

(pp. 90-91, *Traité sur la tolérance*, à l'occasion de la mort de Jean Calas)

La première phrase subordonnée «que Jean Calas avait pendu son propre fils Marc-Antoine» prépare le récit sur deux aspects primordiaux: la famille et la religion. L'inculpation du père de la part d'un «fanatique» sert de hameçon pour que le lecteur sache depuis le début que les premiers «juges» de l'affaire ont émergé de la rue, sans aucune documentation précise: un fanatique ne réfléchit pas, il agit tout simplement. C'est la voix qui sert d'écho pour ceux qui l'écoutent, on répète ce qu'on entend, peu importe si cela est vrai ou faux. La rapidité avec laquelle se répand une rumeur est énorme, car le cri devient unanime. D'autres personnes, fanatiques aussi !, vont s'exprimer et voilà donc deux subordonnées qui apparaissent: «que le mort devait le lendemain faire abjuration; que sa famille et le jeune Lavaysse l'avaient étranglé par haine contre la religion catholique...» C'est étonnant avec quelle imagination réagissent les personnes lorsqu'elles sont prises dans un élan de fanatisme: le mort, Marc-Antoine Calas allait renoncer à la religion protestante le lendemain de son décès, ce fait justifierait le crime de la part de son père: il tue son fils, car il pense se convertir au catholicisme. Ce ne serait pas seulement sa famille qui est remplie de haine mais aussi Lavaysse, un ami de la famille, ce qui voudrait dire que cette famille infecte les gens qui y approchent.

Extrait 2

«Les esprits une fois émus ne s'arrêtent point. On imagina que les protestants du Languedoc s'étaient rassemblés la veille; qu'ils avaient choisi, à la pluralité des voix, un bourreau de la secte; que le choix était tombé sur

le jeune Lavaysse; que ce jeune homme, en vingt-quatre heures, avait reçu la nouvelle de son élection, et était arrivé de Bordeaux pour aider Jean Calas, sa femme et leur fils Pierre, à étrangler un ami, un fils, un frère.» (p. 91)

Observons que l'auteur se sert du verbe «imaginer» pour affirmer que les gens inventent (ils imaginent !) ce que les protestants ont fait par préméditation: le crime de Calas -d'après les fanatiques- a été minutieusement mijoté. Les quatre subordonnées servent d'appui pour énumérer les activités probables réalisées la veille du crime: d'abord les protestants toulousains s'assemblent pour préparer la conspiration «On imagina que les protestants du Languedoc s'étaient assemblés la veille; ensuite les protestants désignent un «élu» «... qu'ils avaient choisi, à la pluralité des voix, un bourreau de la secte...»»; après l'auteur explique que Lavaysse a été élu «que le choix était tombé sur le jeune Lavaysse»; puis le texte continue à raconter au lecteur la rapidité avec laquelle Lavaysse a appris et réagi face à cette élection «que ce jeune homme, en vingt-quatre heures, avait reçu la nouvelle de son élection, et était arrivé de Bordeaux...», enfin l'auteur conclut en expliquant l'objectif de cette arrivée irrationnelle, puisqu'il s'agit d'un être aimé: «...pour aider Jean Calas, sa femme et leur fils Pierre, à étrangler un ami, un fils, un frère». Les virgules ralentissent le récit et le lecteur comprend que la victime est un être cher. L'auteur finit son texte avec une énumération en expliquant la condition de Jean Calas à l'aide de trois attributs: c'est un ami, un fils et un frère. L'ironie saute ici aux yeux, car Voltaire se moque de la réaction des protestants. Il est absurde que Lavaysse veuille tuer un ami, Jean Calas son fils et Pierre son frère.

b- les énoncés faisant appel à la raison

Extrait 3

« Il semble que le fanatisme, indigné depuis peu des succès de la raison, se débâte sous elle avec plus de rage.» (p. 93)

Pour Voltaire la raison doit être au dessus du fanatisme et le lecteur ressent dans ces mots le succès récent, croissant de la raison. Il personnifie le fanatisme: celui-ci se situe au deuxième rang et se sent gêné, il se sent mal à l'aise et se fâche. L'utilisation de la tournure impersonnelle «il semble que» est imprégnée d'ironie, parce que l'auteur fait semblant de ne pas être sûr de ce fait et en réalité il ne doute pas des propos qu'il énonce.

Extrait 4

«La faiblesse de notre raison et l'insuffisance de nos lois se font sentir tous les jours...» (p. 94)

L'auteur lance une critique à la société française de cette époque-là, des événements divers mettent en évidence que les individus ne réfléchissent pas et qu'au niveau judiciaire la précarité des lois est un fait quotidien. L'auteur

insiste sur le fait que pour qu'il y ait des changements positifs le côté rationnel aussi bien que la justice doivent évoluer.

Extrait 5

«La raison l'emporte à Paris sur le fanatisme, quelque grand qu'il puisse être, au lieu qu'en province le fanatisme l'emporte presque toujours sur la raison.» (p. 96)

Dans les énoncés ci-dessus, la comparaison de Paris avec la province n'est pas gratuite. Voilà qu'à Paris, la raison est au-dessus du fanatisme tandis qu'en province le fanatisme s'impose. Dans les grandes villes comme Paris, les gens, les juges ont un esprit beaucoup plus ouvert. De leur côté, les provinciaux jouissent d'une mentalité étroite.

Extrait 6

«On ne songeait pas que l'honneur des juges consiste, comme celui des autres hommes, à réparer leurs fautes.» (p. 97)

Aucune personne ne doit être à l'abri de la vérité; si l'on a commis des erreurs, il faut les reconnaître et les juges ne font pas exception. L'imparfait «songeait» nous envoie à un passé où les citoyens ne se questionnaient même pas et ne pensaient pas que les juges devaient aussi rendre compte de leurs actions. Il est indéniable qu'avec l'affaire Calas l'évolution des mentalités fait un pas en avant.

Extrait 7

«...l'abus de la religion la plus sainte a produit un grand crime. Il est donc de l'intérêt du genre humain d'examiner si la religion doit être charitable ou barbare.» (p. 98)

L'auteur attaque ici le catholicisme et utilise ironiquement l'adjectif «sainte», il veut plutôt affirmer qu'il s'agit d'une religion où le côté sacré et religieux est absent, car le catholicisme a commis un assassinat physique et spirituel. L'auteur fait réfléchir le lecteur, il ne lui donne pas la réponse. C'est une caractéristique typique du philosophe du Siècle des lumières: il ne donne pas de formules toutes faites; l'être humain doit raisonner s'il veut éviter des actes de barbarie.

c- Les énoncés interrogatifs

Extrait 8

«...mais dans quelle occasion en découvre-t-on mieux la misère que quand la prépondérance d'une seule voix fait rouer un citoyen?» (p. 94)

C'est avec le signifiant «misère» que l'auteur fait passer sa détresse envers l'injustice et souligne que le pouvoir extrême d'un seul juge mène une victime

-dans ce cas-ci Jean Calas- à la mort. Pourquoi Voltaire utilise-t-il ses propos sous forme d'interrogation? Probablement pour faire appel à la réflexion, comme cela a été le cas à l'extrait 5. Il critique la dictature existante au niveau judiciaire. Il ne fallait qu'un juge catholique condamne un individu pour que la société l'accepte sans contestation.

Extrait 9

«...comment une servante zélée catholique aurait-elle pu souffrir que des huguenots assassinent un jeune homme élevé par elle pour le punir d'aimer la religion de cette servante? Comment Lavaysse serait-il venu exprès de Bordeaux pour étrangler son ami dont il ignorait la conversion prétendue? Comment une mère tendre aurait-elle mis les mains sur son fils?» (p. 94)

C'est grâce aux interrogations que l'auteur expose trois arguments pour prouver l'ineptie avec laquelle l'affaire Calas est jugée: en premier lieu, il est inconcevable que la servante ait consenti le crime d'un garçon dont elle avait aussi assuré l'éducation et qui en plus partageait les mêmes croyances religieuses. En deuxième lieu, la complicité du jeune avocat Lavaysse, est insensée, car il méconnaissait les intentions de son ami Marc-Antoine, à savoir l'acceptation de la religion catholique; pourquoi donc le tuer? Troisièmement, il est impensable qu'une mère aimant passionnément son fils veuille soudainement l'assassiner.

Nous observons ici que l'auteur cite trois types de personnes de milieu social différent: le plus modeste, c'est celui de la servante, s'ensuit celui de la mère et finalement apparaît celui d'un professionnel connaisseur en droit. Cet éventail prouve que la victime avait contact avec tout types d'individus et qu'elle n'avait pas d'ennemis particuliers dans aucune couche sociale.

d- Les énoncés comportant de l'ironie

Extrait 10

«Cette ville solennise encore tous les ans, par une procession et par des feux de joie, le jour où elle massacra quatre mille citoyens hérétiques, il y a deux siècles. En vain six arrêts du conseil ont défendu cette odieuse fête, les Toulousains l'ont toujours célébrée comme les jeux floraux.» (p. 90)

La ville de Toulouse est le point de mire de l'auteur pour dénoncer la ferveur vivante du fanatisme depuis deux-cent ans. Les Toulousains s'entêtent à fêter un massacre ignoble où des milliers de protestants meurent dans les mains des catholiques ayant pour crime le non partage de leurs croyances religieuses: ce fait, loin d'éveiller l'indignation, continue à être un jour de fête. Voltaire compare cette attitude exécrationnable avec les «jeux floraux», c'est-à-dire avec le concours littéraire toulousain existant depuis le XIV^e siècle.

Extrait 11

«Ce qui surtout prépara son supplice, ce fut l'approche de cette fête singulière que les Toulousains célèbrent tous les ans en mémoire d'un massacre de quatre mille huguenots...» (p. 92)

L'auteur reprend le même événement, c'est-à-dire la Saint Barthélémy (Extrait 10) pour montrer que ce fait a des traits peu communs, bizarres, -remarquons l'adjectif «singulière»- c'est la preuve d'un fanatisme atroce qui ne fait que préparer le camp pour l'agonie de Calas: au moment de cette célébration, les catholiques sont pris d'un fanatisme religieux extrême qui facilitera le dénouement négatif de l'affaire: tuer un huguenot de plus, n'aura pas de signification particulière.

Extrait 12

«...un jeune homme de Toulouse est devenu fou pour avoir prié plusieurs fois sur le tombeau du nouveau saint, et pour n'avoir pu obtenir un miracle qu'il implorait.» (p. 92)

L'ironie par antiphrase est employée ci-dessus à l'aide des signifiants «nouveau saint» pour désigner Marc-Antoine Calas. En réalité, l'auteur ne considère pas le jeune Calas un «saint», car cela relève du fanatisme, les personnes ne deviennent pas du jour au lendemain des gens sacrés parce qu'un fanatique l'a voulu ainsi. L'auteur nous montre à quel point le fanatisme peut faire croire aux gens qu'un miracle peut devenir réalité si l'on supplie le «saint» à plusieurs reprises.

Extrait 13

«...on disait publiquement que l'échafaud sur lequel on rouerait les Calas serait le plus grand ornement de la fête; on disait que la Providence amenait elle-même ces victimes pour être sacrifiées à notre sainte religion.» (p. 92)

La mort de Calas sera tout un spectacle: l'échafaud tiendra lieu de trône, ce sera la plus belle décoration de cette célébration. C'est Dieu –et pas les hommes !- qui amène la victime du procès, c'est le pouvoir divin le responsable d'une telle injustice. L'auteur emploie ironiquement l'adjectif «sainte», car il veut dire plutôt le contraire: c'est une religion atroce et absurde.

Extrait 14

«Il semble que, quand il s'agit d'un parricide et de livrer un père de famille au plus affreux supplice, le jugement devrait être unanime, parce que les preuves d'un crime si inouï devraient être d'une évidence sensible à tout le monde...» (p. 93)

À l'aide de l'impersonnel «il semble que» l'auteur expose ses propos d'une manière sarcastique, parce que dans le fond il croit que ce qu'il va énoncer est quelque chose de sûr: lorsqu'il s'agit de faire souffrir un innocent il n'y a

pas d'hésitations au niveau judiciaire, Voltaire utilise le conditionnel «devrait» ironiquement, car il veut dire le contraire: le jugement est unanime. Il continue sa raillerie avec une subordonnée de cause introduite par «parce que» pour nous raconter que les preuves fournies –pour Voltaire ce sont des arguments sans aucune valeur rationnelle- doivent être claires à tous.

L'analyse de ces extraits nous amène aux conclusions ci-dessous.

6. Conclusions

Voltaire se sert du langage pour prouver ou réfuter une proposition: il malmène son écriture pour dénoncer le fanatisme religieux.

Tout d'abord, il privilégie la subordination et abuse de la QUE P. À ceci s'ajoute l'appel continu à la «raison», seule issue possible pour vaincre le fanatisme. On peut remarquer que l'ironie est présente dans cinq extraits; ce n'est pas quelque chose d'étonnant car elle fait partie des écrits voltairiens, la raillerie accompagne souvent les textes de Voltaire. Notons aussi que l'auteur n'utilise en aucun cas le pronom personnel «je». Il prend sa distance par rapport au texte et emploie la 3ème personne dans les quatorze extraits. De plus, il utilise le «on» (extraits 2,6,13) et les formes impersonnelles surgissent (extraits 3,7,14). L'auteur privilégie l'utilisation de la «non-personne» par rapport au «je personne subjective». (Benvéniste 1966: 232).

Il faut remarquer que l'auteur-avocat du *Traité sur la tolérance* fait raisonner le lecteur. Nous pouvons donc exposer l'idée suivante: «...quand on dit d'une oeuvre littéraire qu'elle est le produit de la liberté d'esprit, on doit selon la conception de Sartre, ajouter que seule une partie de cette création relève de l'écrivain. C'est le lecteur qui apporte l'autre partie; il est le deuxième créateur de l'oeuvre littéraire» (Weinrich 1988).

Il faut souligner le fait que l'actualité de Voltaire reste intacte, car la société actuelle comporte encore de nombreux actes de fanatisme, d'injustice et de violence. Ce n'est pas par hasard que depuis le 10 mai 2006, la France métropolitaine célèbre la journée de l'abolition de l'esclavage, tout ceci dans le but de faire connaître au public et surtout aux élèves de collège l'importance d'un tel acte dans un monde avide de justice. Les jeunes français et françaises seront les porte-paroles du futur et pourront motiver la planète entière.

Pour conclure, reprenons les mots de Voltaire qui nous renvoient à la «guerre sainte» actuelle: «Que répondre à un homme qui vous dit qu'il aime mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et que, en conséquence, est sûr de mériter le ciel en vous égorgeant?» (Voltaire 1994: 256).

Il va de soi que le monde manque des «Voltaires» qui nous fassent réagir et réfléchir face aux absurdités de la société actuelle.

Bibliographie

- Benvéniste, Emile. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Gallimard.
- Darcos, X. et B. Tartayre. 1986. *Le XVIII^e siècle en littérature*. Paris: Hachette.
- Lepape, Pierre. 1994. *Voltaire le conquérant*. Paris: Editions du Seuil.
- Voltaire. 1994. *Dictionnaire philosophique*. Paris: Imprimerie Nationale.
- _____. *Traité sur la tolérance*. Genève: Institut et musée Voltaire.
- Weinrich, Harald. 1988. «Pour une histoire littéraire du lecteur.» *Le français dans le Monde*. (No. Spécial février-mars).